

L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

DÉCEMBRE 2023 - N°48

Le *Mot* de Madame le Maire



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Nous sommes passés de l'été indien à un automne pluvieux, ce qui n'est pas pour me déplaire, la neige couvrant de son blanc manteau les sommets. La revue bat son plein au Casino Théâtre, il ne manque plus que la Fête de l'Escalade pour annoncer tout de go que les Fêtes de fin d'année approchent à grands pas, signifiant une période de repos bien méritée pour toutes et tous, accompagnée de son lot de bombance. Nous avons rendu la salle des fêtes aux écoles et aux associations sportives en réintégrant une mairie largement réaménagée et beaucoup plus lumineuse. Quelques détails sont encore à régler afin que nous soyons totalement installés. Il n'y a pas plus de mètres carrés, mais ils sont largement mieux organisés avec pléthore de rangements et de placards. L'installation d'une kitchenette est vraiment un plus que toute l'administration apprécie.

La période estivale aura également permis d'effectuer une rénovation des peintures de la salle des Chevaliers, ce qui a redonné

tout leur éclat aux fresques à l'italienne de cette magnifique salle. Après les infrastructures du stade du Moulin, les travaux au carrefour de La Plaine, la rampe d'accès à la gare, la réfection des courts de tennis et le nouvel aménagement du cimetière en 2023, l'année 2024 sera consacrée aux travaux de l'Auberge de Dardagny. Dans un tout autre registre, nous souhaitons informer nos citoyens que nous ne donnons pas suite aux courriers anonymes qui nous sont transmis. Et ceci pour deux raisons, la première, qui est évidente, nous ne savons pas à qui répondre, la seconde pour une question de transparence. Vous avez une remarque, une réclamation, signez votre courrier et nous prendrons contact avec vous.

Toute l'équipe de la Mairie vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, un joyeux Noël, de magnifiques Fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie pour l'année 2024.

Anne Zoller, maire

SOMMAIRE

Le mot de Madame le Maire.....	1
Communications Mairie.....	2-4
L'Auberge ferme ses portes	5
Le château de Dardagny	6
La Plaine, vocation pré-industrielle	7
L'Adieu à Jacques Gros	8
La chronique du développement durable	9-11

Promotions citoyennes au Lok'al	12
C'est bon pour la vigne	12
Terpsyrole le retour	13
Accueil des nouveaux habitants et remise des Mérites culturels et sportifs	14
Comment bien commencer sa journée ?	14
Annonces	15
Calendrier et renseignements utiles	16



BONNE ANNÉE 2024!

*La Commune de Dardagny
vous souhaite de belles fêtes de fin
d'année et vous présente ses meilleurs
vœux pour l'année 2024*

Laure Bovy,
Adjointe

Laure Bovy

Anne Zoller,
Maire

Zoller.

Emilienne Hutin Zumbach,
Adjointe

Emilienne

La mairie de Dardagny poursuit une collaboration avec l'association **DÔME SENIORS**, ouverte à toutes les personnes en âge AVS, domiciliées dans notre commune.

Les permanences se tiennent à **La Plaine, dans les locaux de Bois-Gentil, 87 route de La Plaine**, accessibles aux personnes à mobilité réduite et en transports publics (bus 74).

Elles ont lieu **les premiers mardis après-midi de chaque mois**, soit :

- Mardi 9 janvier, mardi 6 février, mardi 5 mars, mardi 2 avril, mardi 7 mai, mardi 4 juin, mardi 2 juillet, mardi 6 août, mardi 3 septembre, mardi 1er octobre, mardi 5 novembre, mardi 3 décembre.

- De **13h à 14h (sans rendez-vous)** et de **14h à 17h (sur rendez-vous)**.

DÔME SENIORS est là pour vous accompagner si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives, si vous avez besoin de soutien pour comprendre certains documents et/ou rédiger vos courriers, pour réaliser vos paiements et vous assurer que tout soit bien réglé. **DÔME SENIORS** est également à même de rechercher avec vous des réponses à vos questions concernant vos assurances ou pour tout autre sujet.

Enfin, **DÔME SENIORS** peut également vous soutenir si vous vous sentez isolé et/ou qu'un besoin d'accompagnement se fait sentir. De plus, cette association sera votre référent pour toutes les questions liées au plan Canicule.

Pour un rendez-vous, contactez dès aujourd'hui **DÔME SENIORS** au **022 552 25 11**, de 9h à 11h et de 14h à 16h, en semaine, ou inscrivez-vous sur info@domeseniors.ch

Economies d'énergie

Le Conseil fédéral prolonge l'objectif volontaire d'économies de gaz de 15% cet hiver, l'approvisionnement énergétique de la Suisse est actuellement assuré mais le Conseil fédéral estime que l'approvisionnement en gaz reste tendu au vu des tensions sur le marché de l'énergie www.ostral.ch/fr.

Il est donc important de poursuivre les efforts d'économie d'énergie afin de contribuer à une plus grande stabilité et de se préparer aux possibles phases de contingentement et de délestage, en prévision d'un hiver 2023/2024 qui pourrait s'avérer plus ardu que l'hiver précédent.

Le Conseil fédéral réitère donc son appel à réduire volontairement la consommation d'énergie avec pour objectif de rester au niveau 1 du plan OSTRAL qui comporte les quatre niveaux ci-dessous.

Plan OSTRAL

Niveau 1 Appel à réduire volontairement la consommation.

Niveau 2 Limitation ou interdiction des appareils et installations non essentiels tels que les saunas, jacuzzis, piscines, les installations de climatisation, les escalators et ascenseurs, l'éclairage des vitrines et les enseignes lumineuses, etc.

Niveau 3 Contingentement : Obligation pour les « gros consommateurs » consommant plus de 100'000 kWh/an de diminuer leur consommation d'électricité.

Niveau 4 Délestage : Coupures d'électricité planifiées sur une zone définie pour quelques heures pour l'ensemble des consommateurs. Deux scénarios de délestages sont prévus selon la quantité d'énergie encore à disposition, cycles de 4h de coupure d'électricité, suivis de 8h d'approvisionnement pour chaque zone de desserte ou cycles de 4h de coupure, suivis de 4h d'approvisionnement pour chaque zone de desserte.

Avez-vous entendu parler du PRU ?

Le PRU est un point de rencontre d'urgence **qui permet d'assurer un échange d'informations entre les autorités et la population au cas où les moyens de communication traditionnels ne fonctionneraient plus.**

Chaque commune, sur demande de la Confédération et selon le plan d'action défini par cette dernière et repris par le Canton, doit disposer d'un PRU (1 pour 5'000 à 10'000 habitants).

Ce dernier est doté du matériel nécessaire fourni par le canton et la commune. En cas d'ordre d'ouverture, il sera mis en place et exploité par les sapeurs-pompiers volontaires (pour Dardagny et Russin, la Compagnie 101) durant les six premières heures. Ensuite, la Protection Civile de Meyrin-Mandement relèvera les sapeurs-pompiers et exploitera les PRU aussi longtemps que nécessaire, en utilisant le matériel déjà sur place.

La commune de Dardagny, en étroite collaboration avec la Compagnie 101 et la Protection Civile Meyrin-Mandement, a prévu un PRU à la salle polyvalente de Dardagny, à proximité de la caserne. Si nécessaire, dès la sixième heure, la Protection Civile ouvrira un deuxième PRU sous l'école de La Plaine.

En cas d'activation du PRU, une communication cantonale sera faite et une signalétique sera bien évidemment mise en place.

Les joies du ski !

Les communes du Mandement ont le plaisir de reconduire les samedis de ski, en collaboration avec l'Ecole Suisse de Ski de Genève (ESS Genève) pour cet hiver 2023 - 2024.

En effet, les 13, 20, 27 janvier et les 3, 10 février 2024, un car au départ de La Plaine, Russin et Satigny vous emmènera dans la station des Diablerets, située au cœur des Alpes Vaudoises. Dans un paysage grandiose, vous pourrez également relier Villars et skier sur plus de 112 km de pistes adaptées pour tous les niveaux !

Ces sorties ne sont pas uniquement réservées aux skieurs et snowboarders, puisque vous avez également la possibilité de pratiquer du ski de fond ou de vous promener, tout en profitant de belles terrasses d'altitude.

Nouveauté cette année : les enfants dès 8 ans n'ayant pas la possibilité d'être accompagnés pourront s'inscrire et seront encadrés pour la journée, par des moniteurs de l'ESS afin de découvrir les joies du ski. Mais attention, pour cela, il faut participer aux cinq samedis (places limitées).

Grâce à la prise en charge d'une partie des coûts par les Communes, un prix attractif est garanti pour ces sorties.

Un tout ménage suivra pour annoncer l'ouverture des inscriptions qui se feront directement sur le site de l'ESS :

www.ess-geneve.ch/fr/mandement ou en passant par le site de la commune.



Travaux de déneigement

Les routes et chemins doivent disposer d'une largeur minimale de 5 mètres pour permettre le passage des engins de déneigement. Merci pour votre collaboration !

L'Auberge a fermé ses portes pour 18 mois

Laure Bovy

Le 30 septembre dernier, Albert et Marie Rothlisberger ont convié tous leurs clients et amis à un dernier apéritif : après avoir fait vivre l'Auberge pendant 40 ans, tous deux aspirent à une retraite bien méritée.

Cela étant, les multiples ragots qui ont entouré cet événement contraignent la Mairie à préciser ce qui suit : L'ancien propriétaire de l'Auberge a mis son immeuble en vente courant 2014. Il était d'accord de le vendre à la commune, pour autant que celle-ci maintienne une auberge ; dans le cas contraire, il céderait son bien à des promoteurs et advienne que pourra. D'emblée, la Mairie – présidée à l'époque par M. Pierre Duchêne – s'est déclarée intéressée et prête à respecter les conditions fixées par le vendeur. Par délibération de novembre 2015, Le Conseil municipal a donné son aval à l'acquisition de l'immeuble. La vente est intervenue le 13 août 2016.

Parallèlement, la Mairie a pris contact avec les exploitants qui ont déclaré vouloir poursuivre leur activité jusqu'en juin 2023, date à laquelle Marie Rothlisberger prendrait sa retraite. La Mairie a donné suite à cette demande et a accordé une prolongation de bail de six ans, soit jusqu'au 30 juin 2023, aux mêmes conditions que le bail existant, notamment sans augmentation de loyer. Une indemnité de départ de CHF 200'000.- a été versée aux exploitants. Un jugement du Tribunal des Baux et Loyers du 5 février 2018 entérine l'accord passé entre les parties.

Courant 2022, la Mairie a convenu avec les exploitants de repousser la fermeture de l'auberge au 30 octobre 2023. A la fin du printemps 2023, les exploitants ont informé la Mairie qu'ils cesseraient leur activité le 30 septembre 2023. La Mairie a pris acte de cette date.

Les parties se sont rencontrées au château le 31 juillet 2023 pour fixer les modalités de la fermeture de l'établissement, la remise des clés etc. A cette occasion, la Mairie a demandé aux exploitants une offre pour la reprise du mobilier du café et les nappages. Un délai au 31 août a été convenu. Lors de cet entretien, les exploitants sont revenus à la charge avec une demande de versement d'une indemnité de l'ordre de CHF 300'000.- à CHF 500'000.-, correspondant selon eux au pas-de-porte de CHF 500'000.- qu'ils avaient payé lors de la reprise de l'auberge au décès de Jacqueline Moro. La Mairie a émis une fin de non-recevoir à cette demande au double motif : d'une part, celle-ci avait déjà été traitée et réglée dans le cadre de la procédure en prolongation de bail devant le Tribunal des Baux et Loyers ; d'autre part, les exploitants n'avaient jamais été en mesure de fournir le moindre justificatif étayant leur prétention. Dans le délai convenu au 31 août, la Mairie n'a pas reçu de réponse à son offre de reprise du matériel énoncé ci-dessus.

Le 30 septembre 2023, l'Auberge a fermé ses portes; une page de l'histoire de la commune s'est tournée.

Contrairement à ce qui a pu être colporté, l'Auberge restera un établissement à caractère villageois : un café, lieu de rencontre ouvert à toutes et à tous, une salle de restaurant chaleureuse pour y déguster en toute tranquillité de bons petits plats concoctés dans une cuisine remise au goût du jour et respectant toutes les normes de sécurité. La terrasse continuera d'accueillir la clientèle estivale; seule nouveauté : deux chambres d'hôtes et un petit appartement d'hôtes compléteront agréablement l'offre.

N'ayez donc aucune crainte : la mairie n'a pas l'intention de récupérer l'étoile perdue du restaurant gastronomique voisin ni de faire une Auberge bistronomique. Ce qui est certain, c'est qu'elle a à cœur d'offrir à ses communiens un lieu convivial où chacun se sente bien et puisse se régaler sans casser sa tirelire.

Le château de Dardagny, terrain de jeu de Théophile Gautier

Jean-Claude Ferrier

« Une mousse envahissante, des végétations parasites, des ornières remplies d'eau de pluie et habitées par des grenouilles certaines de n'être pas dérangées, de large plaques de lèpre jaune marbrant les tuiles bruniées et désordonnées des toits, la rouille empêchant les girouettes de tourner, des fenêtres barrées par des planches, des gonds oxydés et criards, des tableaux réalisés par des barbouilleurs de province, des chaises recouvertes d'un velours d'un roux pisseux, un parfum de moisissures et d'abandon, une auberge de la famine, hôtel de misère et de lésine. » Morceaux choisis d'une description apocalyptique s'étalant sur plusieurs pages. Théophile Gautier se serait inspiré du Château de Dardagny pour écrire « Le capitaine Fracasse » en 1863.

On veut raser l'édifice

Délabré, à l'abandon depuis longtemps, le château et son domaine sont acquis par la commune en 1904. On décide de raser l'édifice pour construire une école, une horreur architecturale. L'affaire traîne jusqu'en 1916. La démolition est imminente. L'opinion publique s'en émeut, plusieurs sociétés d'histoire et d'archéologie entreprennent des démarches pour sauver le bâtiment. Le conseiller d'Etat et historien Henri Fazy se bat aussi pour sa conservation et sa restauration. En 1925, le Conseil Municipal et le gouvernement genevois

se rallient au projet, le crédit est voté l'année suivante, une souscription communale obtient un grand succès, marqué par la contribution de sociétés étrangères.

Les travaux commencent, ils durent six ans. L'inauguration de l'édifice a lieu le 11 septembre 1932, et le château est classé monument historique en 1935.

Un assemblage de deux bâtiments

« Qui aurait imaginé que ce parfait ouvrage d'équilibre et d'harmonie provient de l'assemblage de deux édifices à l'origine voisins et distincts ? » note l'écrivain Paul Müller. Vers la moitié du 17^e siècle, le diplomate et chroniqueur genevois Michel Roset, propriétaire d'une moitié du site, rachète l'autre. Son successeur est Amédée Favre, dont le fil Daniel fait raccorder les deux édifices, ajoutant les tours d'angle. Plus tard, les Vasserot aménagent une salle des fêtes, la salle des Chevaliers, décorées de fresques en trompe-l'œil de style baroque inspirées de modèles italiens, dont la Salla delle Prospettive de la villa Farnesina à Rome et des peintures de Veronèse. Ce type de peinture est unique dans le canton. Ces fresques viennent d'être rénovées. Vers 1870, les Horngacher ajoutent un orgue sur lequel joue Liszt. L'instrument a disparu, il reste son « enveloppe », devenue armoire à balais. Ainsi va la vie.



La Plaine, une vocation pré-industrielle (3^{ème} partie)

Philippe Bersier

Reprenons notre chemin le long du bief, après le moulin et la taillanderie, voici la papeterie, déjà attestée en 1545. Elle était soumise à une redevance comme les deux autres établissements par le noble et généreux Seigneur de Dardagny.

La papeterie installée le long du bief est un grand bâtiment (15m x 8m sur deux étages), dimensions qui permettaient de faire tourner à la force de l'eau un pilon branché sur une grande roue, afin de malaxer les fibres de chanvre ou de lin et les vieux chiffons fournis par les chiffonniers.

Une fois les fibres transformées en dans une cuve, puis dans des cadres par un feutre et mis sous presse Puis les feuilles obtenues passent au Une fois bien ventilées et séchées, gélatineuse et remises encore définitive de surfaçage. Toutes ces papier extrêmement onéreux. Il est archives de Dardagny, conservées écrites sur le papier provenant de



bouillie, la pâte à papier est versée servant de moules empilés et séparés pour devenir rigide.

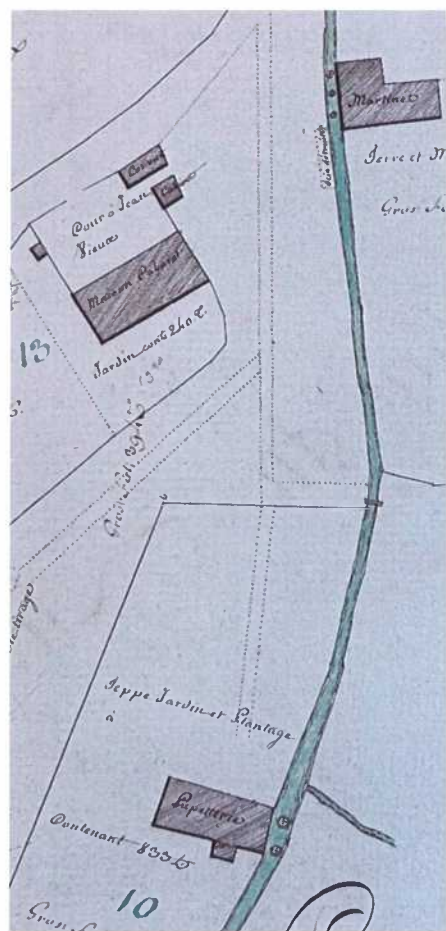
premier étage dans les étendoirs. elles sont trempées dans une solution une fois sous presse avant l'étape étapes de fabrication rendaient le à noter qu'une partie des anciennes aux archives cantonales, ont été cette ancienne papeterie.

Au 19^{ème} siècle, la demande en papier est en forte augmentation surtout pour les administrations. Les petites papeteries ne peuvent plus suivre, les vieux chiffons se font rares d'où l'expression « se battre comme des chiffonniers ».

Fin 19^{ème} siècle, arriveront les papeteries industrielles, passant du chiffon à un processus de conversion de copeaux de bois en pâte à papier appelé le procédé Kraft. L'industrie du papier prendra le nouveau visage d'une grande industrie et la papeterie de La Plaine disparaîtra.

Au fil des siècles, la papeterie a été exploitée d'abord par le Seigneur jusqu'à l'installation du Nouveau Régime. En 1795, elle devient la propriété de Charles Bastien et ses fils, puis plusieurs papetiers se succèdent : Jacob Favre de Russin, Jacques Dubreuil et Louis Oltramare qui sera le dernier papetier.

En 1863, l'entreprise est rachetée par la famille Gardy qui se lance dans la production de matériel électrique pour le bâtiment, notamment des interrupteurs en porcelaine encore existant dans les anciennes maisons de Dardagny.



Au début du 20^{ème} siècle, l'entreprise Gardy se déplace à Genève. La parcelle et les bâtiments de l'ancienne papeterie sont vendus à la Ville de Genève et c'est en 1917 qu'un ingénieur chimiste Adolphe Kaufmann s'installe sur le site et fonde la SA des Usines de l'Allondon. Il fabrique différents alcaloïdes et narcotiques. Mais, suite à l'établissement d'une réglementation internationale sur les stupéfiants, il doit changer d'orientation. Il se recycle dans des composés aromatiques, entre autres l'anéthol qui servait à la préparation de l'ouzo et du pastis entièrement synthétisés.

En 1928, après la construction du barrage de Chancy-Pougny, le niveau du Rhône monte, ce qui empêche le bief de faire fonctionner l'usine et provoque en plus une perte de surface sur la parcelle, l'entreprise touche une forte indemnité de l'Etat pour ce préjudice.

A la suite du décès du Dr. Kaufmann, en 1938, c'est l'entreprise Firmenich qui reprend le site de l'ancienne papeterie pour y développer ses activités.

Pour terminer, en étudiant plus précisément ce magnifique plan de 1784, je m'aperçois que sur la parcelle qui jouxte l'ancienne papeterie, le bâtiment de Jean Vieux, qui est le corps de ferme sud encore existant de l'ancienne Ferme Dugerdil, où il est mentionné « maison Cabaret ». C'était un établissement soumis à une redevance sur le débit de boissons, c'est-à-dire le tout premier bistrot de La Plaine, bien placé à proximité de ces nombreuses activités pré-industrielles, qui ont vu tant de monde passer !

L'Adieu à Jacques Gros

Anne Zoller

Avec le décès de Jacques Gros, c'est une page de notre commune qui se tourne, ce n'est pas seulement à un ami que nous disons adieu, mais aussi à une grande personnalité de notre région.

L'agriculture, l'élevage du bétail et la viticulture ont été tes premières passions, travaux dans lesquels Mme Irma, partie beaucoup trop tôt, t'a soutenu.

Dès 1967, tu t'es engagé pour ta commune, dans un premier temps en tant que Conseiller municipal. Tu racontais d'ailleurs qu'à tes débuts, on ne t'aimait pas beaucoup, on te regardait un peu de travers car tu n'étais pas très à droite et pourtant tu es loin d'être un gauchiste. Voilà l'ambiance à ton arrivée au Conseil municipal.

Puis, tu es élu en tant qu'adjoint pour quatre ans avant de devenir maire en 1975. Tu occupes cette fonction pendant douze ans avec Bernard Dugerdil, Jacky Burnand puis Raymond Jotterand comme adjoints.

En mairie, les discussions vont bon train. Elles sont actives, les échanges d'idées constructifs et les séances toujours menées avec beaucoup d'humour.

La fin de ta première législature de maire aura été marquée par un prix âprement disputé : Dardagny est récompensé pour avoir sauvé son patrimoine et reçoit en 1978 le prix Walker.

Mais ta plus belle victoire est certainement la construction de la salle polyvalente. Le travail de persuasion a été rude, le référendum qui s'en est suivi a marqué ton esprit.

construction et en 1983, tu inaugures en Bon joueur tu as accompagné sa grande pompe cette nouvelle salle.

Tu resteras pour les agriculteurs et viticulteurs de la commune le partenaire privilégié du CHAD, toi qui as cédé un terrain à prix abordable afin de créer ce hangar coopératif dont tu avais eu l'idée bien des années auparavant. Ton surnom restera à tout jamais gravé à l'entrée du hangar C.

Imprévisible, tu as parfois donné quelques sueurs froides à tes collègues. Ainsi, par exemple, lors du voyage du Conseil municipal au Portugal, tu es arrivé à l'aéroport un peu « ohohoh » mais surtout sans tes papiers d'identité. Après quelques discussions, tu as pu prendre l'avion accompagné par une hôtesse, qui t'a chaperonné durant tout le voyage à Lisbonne jusqu'au retour à Genève. Tout cela sans carte d'identité, c'était vraiment un autre temps!!!

C'est d'ailleurs aussi durant un de tes mandats de maire que tu as marqué la République. La Tribune de Genève avait alors titré « Le voyage des maires a perdu le Gros de la troupe ». En effet, égaré en Espagne, tu es rentré deux jours après tout le monde !

Les mots qui te caractérisent le mieux sont généreux, empathique, investi, exemplaire, bienfaiteur, rassembleur et bon vivant, même si avec l'âge tu t'étais un peu calmé. Merci Monsieur Jacques d'avoir dispensé ton humour, ta générosité, ton bonheur et ta joie de vivre auprès de tous.

La commune et tes amis ne t'oublieront pas. Adieu Bat'noeil et à ta santé.



Innovation et écologie pour la station d'épuration de Dardagny

Les travaux de rénovation du système de traitement des eaux usées du centre Pro Natura et de la station d'épuration du camping de l'Allondon avaient débuté en décembre 2019. Ils ont été menés à bien et la nouvelle station d'épuration des eaux usées de l'Allondon est opérationnelle depuis 2020. Elle propose un système de traitement des eaux novateur, basé sur un filtre de roseaux, permettant de répondre de manière optimale aux contraintes environnementales et paysagères du site. «Le canton a opté pour ce projet innovant, qui allie efficacité et respect de la nature. C'est une première à Genève», avait expliqué Antonio Hodgers, conseiller d'État chargé du département du territoire (DT), lors de l'inauguration.

Le système de traitement des eaux usées de la STEP de Dardagny repose sur des bassins de filtration remplis de gravier et plantés de roseaux. Les eaux usées du camping du Val de l'Allondon et du centre nature Pro Natura sont acheminées vers ces bassins. Les eaux souillées sont ensuite traitées naturellement par une circulation gravitaire à travers le minéral et les végétaux. Le résultat est une eau totalement assainie, qui est ensuite rejetée dans l'Allondon. Ce système unique à Genève présente l'avantage de ne pas générer



d'odeurs désagréables tout en permettant de traiter environ 65 mètres cubes d'eau par jour.

L'initiative de la STEP de Dardagny a un impact significatif sur l'environnement. Non seulement elle répond aux normes les plus strictes en matière de traitement des eaux usées, mais elle s'intègre harmonieusement dans le paysage naturel de notre région. Pour les exploitants du camping du Val de l'Allondon, cette nouvelle installation renforce la proximité avec la nature, au cœur de cet environnement exceptionnel. En outre, plus de 4'000 plants de roseaux, provenant de la Pointe-à-la-Bise et développés dans des pépinières, ont été disposés sur la STEP, contribuant ainsi à l'amélioration de la biodiversité locale.

Cette station d'épuration est un modèle de durabilité environnementale et d'efficacité. Elle symbolise l'engagement de Genève envers la préservation de l'environnement, en devenant le premier site cantonal à adopter un système de traitement des eaux usées respectueux de la nature. Ce projet innovant démontre que l'efficacité et le respect de l'environnement peuvent coexister harmonieusement. Il marque un tournant majeur dans la gestion des ressources hydriques du canton.

La « Nuit est Belle » à Pro Natura

Gautier Rausis

Le 22 septembre dernier, la commission Développement durable a organisé « La Nuit est Belle » avec la collaboration de Pro Natura. Cet événement a débuté par un apéritif dinatoire convivial, concocté par la cuisine du restaurant des Granges, puis nous avons assisté à une présentation très intéressante sur les bienfaits de l'extinction des lumières la nuit. Les participants ont pu comprendre comment la réduction de la pollution lumineuse contribue à préserver la biodiversité, à économiser de l'énergie et à permettre à chacun de mieux apprécier la beauté de la nuit étoilée.

Après cette entrée en matière, le petit groupe est sorti à la lumière de la lune pour une observation des batraciens. Munis de petites lampes frontales discrètes, nous avons exploré les zones humides du bassin de l'Allondon, le long du centre des Granges pour découvrir la vie nocturne fascinante des grenouilles, des crapauds et des salamandres. C'était une belle occasion d'observer ces créatures dans leur habitat naturel et pendant la nuit, c'est-à-dire à une période d'activité plus intense. Alors que la nuit avançait, les aventuriers ont été bercés par le doux son de la nature. Les stridulations des grillons et les chants des oiseaux nocturnes ont rempli l'air de mélodies apaisantes. C'était comme une symphonie naturelle qui a rappelé à tous l'importance de protéger ces espaces sauvages et d'y favoriser la vie sauvage.

En fin de compte, cette belle nuit dans l'obscurité nous a permis de nous reconnecter avec les éléments et de prendre conscience de l'impact de la lumière sur notre environnement. Ce fut une soirée qui a éclairé nos esprits tout en nous rappelant l'importance de l'obscurité pour la vie nocturne ; pour la faune et la flore mais aussi pour nous les humains, la nuit est essentielle pour notre rythme circadien.

Bonne nuit !



Cherchez « la créature »

Ça mousse, ça mousse pour l'atelier « Zéro Déchet »

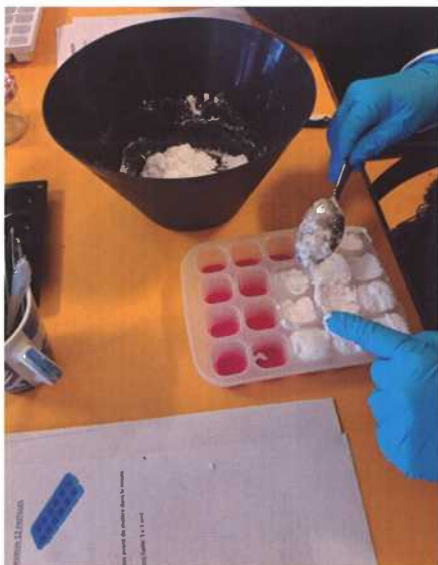
Gaëlle Röthlisberger-Couillaud & Julien Guyot

Le samedi 18 novembre 2023 a eu lieu l'atelier « Zéro Déchet » organisé par la commission Développement durable. Sous la houlette de Gaëlle Röthlisberger Couillaud et Julien Guyot, une dizaine de participants ont confectionné des bonbons nettoyants pour les WC, un déodorant solide ainsi que de la poudre pour lave-vaisselle. Dès le début, une petite réaction chimique inattendue a fait

mousser tous les bonbons ! L'atelier était bien embarqué... ! Avec beaucoup de patience et d'huile de coude, les participants ont cependant dompté la chimie et ont pu finaliser sans difficulté cette recette. En ce qui concerne le déodorant et la poudre, bien moins de chimie et bien plus de plaisir ! Cet atelier a été proposé dans le but de diminuer notre impact environnemental en confectionnant nous-même les produits d'entretien ménagers tout en pensant à la planète ! Qui plus est, cela permet de faire des économies !

C'était une très belle matinée appréciée des participants.

A l'année prochaine.



Tarte aux pommes volante au verger

Gaëlle Röthlisberger-Couillaud & Julien Guyot

Le 7 octobre dernier, le verger communal de Dardagny a été le théâtre d'une journée mémorable où la joie et la gourmandise étaient à l'honneur. Organisé par la commission Développement durable, le concours de tartes aux pommes a rassemblé une foule de pâtissières et pâtisseries débordant de créativité.



Munis de couteaux, économètres et rouleaux à pâtisser, nos artisans communaux ont commencé par éplucher et couper les pommes bio de Cultures Locales avant de pétrir la pâte confectionnée par notre pâtissière en cheffe : Gaëlle. Ajoutant dès lors leurs ingrédients secrets, les participants

ont façonné - seuls ou à plusieurs - de très belles tartes aux pommes. Pas moins de seize tartes ont été produites par les concurrents. Chacune d'entre elles était une œuvre d'art, préparée avec amour et passion. Le jury de fins gourmets, Claire Bellevaux, Laure Bovy, Mimi Jeanguenin et Philippe Bersier, s'est attelé à la tâche difficile de déguster et d'évaluer ces créations appétissantes selon deux critères : la présentation de la tarte et sa qualité gustative.

Après des délibérations animées, un examen attentif de chaque tarte et un suspense palpable, le jury a dévoilé les lauréats. Albert Cana, ancien cuisinier de l'auberge, s'est hissé en tête du classement. La deuxième place a été attribuée à Jean-Marie Freymond et la troisième à Rémy Heijn - malgré le fait que sa tarte ait volé dans le four !

Au-delà de la compétition, cette journée au verger communal a été une occasion pour les communiens de se réunir pour partager un moment de convivialité et célébrer la saison des pommes dans toute sa splendeur. Les participants et les visiteurs ont pu déguster les tartes, échanger des recettes et profiter de l'ambiance



chaleureuse qui régnait dans le verger. Nous aimerions remercier ici les faiseurs de tartes ainsi que Jean-Louis Dalle et Genaro de Simone pour la mise à disposition du four et la cuisson experte, Cultures Locales pour ses pommes biologiques, la famille Porchet pour son délicieux jus de pommes local, les gourmands mais néanmoins courageux membres du jury pour leur évaluation impartiale et la commission Développement durable pour l'organisation de cette joyeuse manifestation.



Les promotions citoyennes au Lok'al

Gautier Rausis

Selon l'expression consacrée, les promotions citoyennes marquent l'accès à la majorité civique de l'ensemble des jeunes du canton de Genève, quelle que soit leur nationalité. C'est à cette occasion que ces mêmes jeunes sont invités par les autorités de la Ville de Genève et par l'Association des communes genevoises à une soirée consacrée à leur souhaiter la bienvenue dans cette nouvelle étape de leur vie, avec ce que cela comporte de nouveaux droits et devoirs.

Cette grande manifestation officielle a eu lieu le 13 octobre dernier au Batiment des Forces Motrices, mais avant ceci, la Commission Petite Enfance, Scolaire et Jeunesse avait souhaité marquer le coup un peu différemment en invitant les jeunes de la commune qui fêtaient leurs 18 ans en 2023 à participer à un petit événement «salades & grillades» au Lok'al des jeunes de La Plaine, le vendredi 1er septembre en fin de journée.

L'idée de cette soirée était de réunir les jeunes promus avec les usagers du Lok'al, encore plus «vieux». Ce rôle de trait nous semblait propice à servir de cohésion entre les ados et les jeunes adultes de nos villages, instants, en compagnie de la commission et d'Emilienne cette occasion, celle-ci a trouvé les bons mots pour les encourager dans la poursuite de leur chemin de vie.



réunir les jeunes promus avec plus jeunes qu'eux, et les membres de la Jeunesse Mixte d'union entre les générations avant tout un objectif de jeunes adultes de nos villages, instants, en compagnie de la Hutin Zumbach, Adjointe. A

L'encadrement de la Fondation Genevoise pour l'animation socio-culturelle, qui gère le Lok'al, était aussi de la partie et les échanges entre tous les participants ont été très fructueux. C'était d'ailleurs l'occasion pour l'animatrice Estelle de faire ses adieux et de présenter sa remplaçante, Léna, qui a pu prendre ses marques de la meilleure des manières, soit dans un cadre festif et convivial.

Pour nous, il est important d'avoir la possibilité de fêter son accession à la majorité dans le cadre communal, accompagné de ses pairs et, peut-être, encadré de personnes qui nous ont vu grandir. Nous souhaitons ainsi renouveler ce moment de transmission ou ce « rite de passage » l'année prochaine, en espérant cette fois qu'un plus grand nombre de nominés répondra présent !

Voir le bon côté des choses s'apprend très jeune

Monique McClellan

C'est dur pour le moral ce mois de novembre, le ciel est gris, et il pleut, pleut, pleut...

J'ai pourtant un souvenir d'une petite leçon qui m'aide à garder le sourire, même des années plus tard.

Je pense à un matin où en sortant de chez moi, je me trouve devant un déluge d'eau qui tombe du ciel. Je m'arrête, encore sous l'avant-toit, et je me dis à haute voix : « Quelle horreur cette pluie !!! ».

Alors j'aperçois à côté de moi, sortant tout juste de la maison d'à côté, notre petit voisin de l'époque, haut comme trois pommes.

Fils et petit-fils d'une famille de vigneron à Dardagny, il me lance un regard sérieux et après un moment me dit : « Ouais ! Mais c'est bon pour la vigne... ! »



Terpsyroule le retour

Danielle Wyss

Jeudi 7 septembre, à l'occasion du Jeûne genevois, le quatuor Terspycordes, bien connu des mélomanes genevois, a renouvelé son escapade musicale et sportive dans nos campagnes.

Suivis de leur public à vélo, de 7 à 77 ans, et par une chaleur qui aurait pu en décourager plus d'un, les musiciens, violons et violoncelle en bandoulière, avaient concocté un programme très évocateur consacré aux Quatre saisons de Vivaldi dans une transposition pour quatuor à cordes.

De quoi joindre l'effort à l'agréable et traverser une année entière en une journée !



C'est ainsi que Le Printemps plein de grâce et d'insouciance a tout d'abord été interprété à l'ombre de la jolie mairie de Russin.

Ensuite c'est dans la fraîcheur de la Chapelle de Malval que L'Été, avec son soleil de plomb et ses orages, s'est fait entendre.

Puis, la nostalgie rustique et les scènes de chasse de L'Automne ont retenti sous les marronniers du château à Dardagny, tandis qu'un pique-nique, débarrassé par les participants, permettait de raffermir les mollets et de rafraîchir les gosiers.

Enfin, passant sur la rive gauche, la belle équipée grimpait jusqu'à Cartigny pour entendre ce que Vivaldi proposait de L'Hiver, frissonnant et battu par les vents.

Pas vraiment de saison pour le coup !

Dans un dernier effort, l'ultime étape emmenait musiciens et vélocipédistes au Signal de Bernex pour terminer cette journée avec de la musique française.

Les musiciens, aussi à l'aise sur leur vélo que sensibles et professionnels dans leurs interprétations, ont enchanté le public.



Pas de gâteau aux pruneaux mais des cafés-croissants le matin et une verrée pour l'après-concert ont encadré cette journée musico-amico-sportive dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Que du plaisir !

Grand merci aux quatre communes de Russin, Dardagny, Cartigny et Bernex leur soutien et grand merci surtout aux musiciens pour leur initiative originale.



Accueil des nouveaux habitants et remise des Mérites Culturels et Sportifs

Laure Bovy

Le hall du château s'est paré de ses plus beaux atours pour recevoir les quelque quarante habitants qui se sont installés dans la commune depuis deux ans.



Madame le Maire ouvre les festivités avec un survol de l'histoire de la commune et du château et poursuit avec la présentation du personnel communal. Kevin Polte, Président du Conseil municipal lui emboîte le pas, présentant ledit Conseil et les commissions. C'est alors au tour des nombreuses sociétés locales de se faire connaître ; il y en a pour tous les goûts, du sport aux Femmes rurales en passant par la culture. On ne s'ennuie jamais à Dardagny !

Le Mérite Culturel est remis à Bernard Vuagnat, Domaine de la Donzelle, pour son Damoiseau 2022, sacré meilleur

Gamay suisse en octobre 2023 à la finale du Grand Prix des Vins suisses, reconnaissance faisant suite à la médaille d'or raflée par ce même Damoiseau à la Sélection des Vins de Genève 2023.

Le Mérite Sportif est décerné à Kélia Robert qui excelle dans la discipline de la natation artistique. Après avoir obtenu de très bons résultats aux championnats suisse 2021 et romand 2022, elle est sélectionnée en équipe nationale 2023-2024 avec un espoir de participer aux championnats d'Europe à Athènes.

L'Espoir Sportif est attribué à Melchior Hughes qui a évolué en équipe nationale de basket des moins de 18 ans et a obtenu une bourse pour jouer en équipe DME (Floride) où il évolue depuis le mois d'août dernier.

Des bons sont offerts aux autres nominés : Lorys Chipier (badminton), Léa et Luca Spironelli (judo) et Julien Scurgai (karaté) au titre d'encouragement à persévérer dans leurs activités.

Un verre de Damoiseau à la main, le public et les amis ont pu admirer les magnifiques pastels de Léonard Bagnoud, se régaler de délicieuses spécialités orientales préparées par Nadya Ali et faire connaissance avec le monde enchanteur de Dardagny.

Une jolie soirée, placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

Comment bien commencer sa journée ?

Pierre-Yves Abbet

Par le « Déjeuner du mois » organisé par Gaëlle et Christine au local du Bois-Gentil, par exemple. Quel plaisir de se retrouver à 9h tous les premiers jeudis de chaque mois entre habitants de notre commune. Pour certains, c'est d'abord retrouver le lieu, l'ancienne garderie, où leurs enfants ont fait leurs premiers pas dans le monde pré-scolaire. C'est ensuite le plaisir de déguster avec délice pains, tresses, confitures, produits souvent préparés par les participants eux-mêmes. Tout est prévu, les inconditionnels du Cenovis ne sont pas oubliés.

Pendant que nos deux charmantes organisatrices s'affairent à distribuer cafés et boissons chaudes, tout ce petit monde échange, apprend à se connaître, de nouvelles amitiés se créent le tout dans une ambiance très conviviale.

Une façon très agréable de charger ses batteries et de commencer une journée avec le sourire. Encore merci à Gaëlle et Christine pour ces petits moments de bonheur.



Annonces



Le Tennis-club Dardagny se lance pour la deuxième édition de son camp de Pâques « Tennis & Multisports »

Après une première expérience positive et sportive, le TC Dardagny organisera à nouveau un camp « Tennis & Multisports » durant les vacances de Pâques.

Les enfants pourront vivre une semaine sportive à Dardagny durant leurs vacances. Du tennis accompagné d'un à deux autres sports tous les jours les raviront et leur permettront de découvrir plusieurs activités sportives tout au long de la semaine.

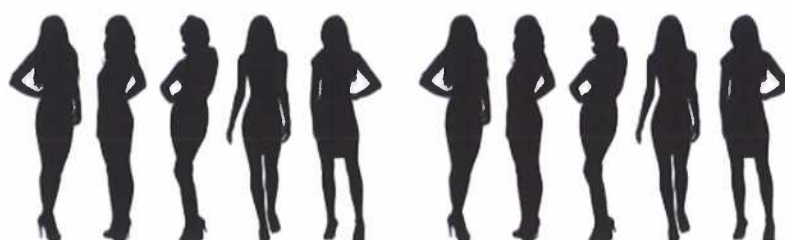
Le camp se déroulera sur les courts du TC Dardagny ainsi que dans la salle polyvalente et sera entre autres organisé en collaboration avec les associations sportives de la commune. Il aura lieu du 8 au 12 avril 2024, de 9h à 17h (avec extension possible 8h30-17h30) et est réservé aux enfants scolarisés de 4 à 12 ans (1P-8P).

Inscription et renseignements auprès du TC Dardagny à info@tcdardagny.ch ou www.tcdardagny.ch.

Nombre d'inscription limité et priorité aux enfants de la commune.

Délai d'inscription: lundi 4 mars 2024

Le club se réjouit de vivre une belle semaine sportive avec les enfants.



Mais qui est-ce?

Pour découvrir la nouvelle association des villages de Dardagny et Russin

**Réservez votre 2 mars
et vous verrez!**

Ps: si vous êtes une femme et que vous voulez vous investir dans les communes de Dardagny et Russin vous pouvez écrire à Laura Monnier:
076/381.94.13

Calendrier

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année

Mairie: du lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024 inclus

Vacances scolaires

Vacances de fin d'année : du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024

Février : du lundi 19 au vendredi 23 février 2024

Pâques : du vendredi 29 mars au vendredi 12 avril 2024

Pont de l'Ascension : jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024

Vacances d'été : dès lundi 1er juillet 2024

The Lo'kal à La Plaine

Ouvert le mercredi de 16h à 22h et le vendredi de 19h à 22h

Travaux de déneigement

Les routes et chemins doivent disposer d'une largeur minimale de 5m pour permettre le passage des engins de déneigement. Merci pour votre collaboration!

Marques de contrôle pour chiens 2024

En vente à la mairie dès janvier 2024

Levées des objets encombrants 2024

Mercredis (tôt en matinée). 7 février - 10 avril - 5 juin - 7 août - 9 octobre - 11 décembre

Passage du Bibliobus 2023

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

Mardis 16 janvier - 13 février - 12 mars - 9 avril - 7 mai - 4 juin - 2 juillet - 27 août - 24 septembre - 22 octobre - 19 novembre - 17 décembre

Un lundi sur deux de 14h à 16h: Atelier créatif - local de Bois-Gentil

Tous les premiers mardis après-midi du mois de 13h à 17h: Dôme Seniors, accompagnement de nos Aînés-local de Bois-Gentil

Tous les premiers jeudis du mois de 9h à 10h30: Le déjeuner du mois - local de Bois-Gentil

Samedi 20 janvier: Choucroute du FC Donzelle/Club des 100 - Foyer de la salle polyvalente

Jeudi 25 janvier : Concert de musique baroque française
Salle des Chevaliers

Samedi 27 janvier : Raclette des Aînés servie par le Conseil Municipal - Salle polyvalente

Vendredi-samedi-dimanche 2-3-4 février : Tournoi du FC Donzelle
Salle polyvalente

Jeudi 15 février : Duo violoncelle et flûte traversière
Salle des Chevaliers

Samedi 9 mars : Course 22° Run Evasion Rhône (RER)

Samedi 23 mars : 90 ans du FC Donzelle – Salle polyvalente

Retrouvez tous les événements sur www.dardagny.ch et

www.facebook.com/dardagny - www.instagram.com/dardagny

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 - 1283 Dardagny

022 754 12 30 - info@dardagny.ch - www.dardagny.ch

Du 26 juin au 30 septembre 2023, accueil restreint assuré à la salle des fêtes du Château.

Horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h - 11h45.

Mercredi matin et les après-midis sur rendez-vous.

Etat civil du Mandement à Meyrin

Mairie de Meyrin / 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires du Lundi au vendredi :

8h - 12h / 15h - 18h

Samedi : 8h30 - 11h

Pharmacieplus du Mandement - Satigny

022 753 11 07 / Horaires :

Lundi au vendredi: 8h - 19h

Samedi: 9h - 18h

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon

Chemin des Communaux 40 - 1233 Bernex

Info-Service 022 546 76 00

Horaires standard (mars à octobre)

Lundi fermé

Du mardi au vendredi 15h - 19h

Samedi, dimanche et jours fériés 10h - 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis.

Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi fermé

Du mardi au vendredi 14h - 17h

Samedi, dimanche et jours fériés 10h - 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis et exceptés le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10 en cas de non réponse

022 427 81 11 / Urgences 117

Service du feu

Urgences 118

PYTHON SECURITE sàrl

En cas de nuisances ou dérangements

022 300 44 45 / 24h sur 24

Plage de Dardagny

Info-service | 022 546 76 00

EMS de La Plaine

022 754 96 96

Centre d'action sociale de Meyrin (CAS)

Rue des Vernes 20 - 1217 Meyrin - 022 420 65 30

Horaires: 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Fermé le mardi matin

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 - 1219 Châtellaine

Lundi - Vendredi 8h - 12h / 13h - 17h

022 754 93 62 - information@afjmvm.ch

<http://afjmvm.ch>

Pairie protestante du Mandement

Secrétariat à Satigny: Tél. 022 753 16 30

Horaires: lundi 13h - 17h

jeudi 8h30 - 12h / 13h - 17h

secretariat.mandement@protestant.ch

www.protestant.ch/direct/mandement

Pairie catholique du Mandement

Route de La Gare 17 - 1242 Satigny

Conseil de paroisse

Pierre Descloux, Président 022 753 12 03

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: Commission Communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 775 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution 31 mars 2024

Photo première page: Jean-Jacques Bodenmann

Délai rédactionnel: 20 février 2024